



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 décembre 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 décembre 2008, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 18 décembre 2008 (S/2008/824) concernant votre décision, conformément au paragraphe 2 de l'article 19 de l'annexe de la résolution 1757 (2007) du Conseil de sécurité, d'établir le Tribunal spécial pour le Liban le 1^{er} mars 2009, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ils prennent acte de cette décision et des informations transmises dans votre lettre.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Neven **Jurica**

